



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de la Justice
et de la Législation



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de la Sécurité et
de la Protection Civile

Communiqué du Garde des sceaux, ministre de la justice et de la législation et du ministre de la sécurité et de la protection civile

La campagne électorale pour le double scrutin du lundi 29 avril 2024 s'est tenue dans un climat général de calme et de cordialité entre les différents acteurs sur toute l'étendue du territoire national.

Toutefois, à quelques heures de l'ouverture des bureaux de vote, on relève la multiplication de fausses informations abondamment relayées sur les réseaux sociaux.

Faisant rappel du communiqué du 7 avril 2024, le gouvernement tient à réitérer instamment que la propagation de fausses informations, le recours à la calomnie, à la diffamation, et généralement les dérives dans l'exercice de la liberté d'expression risquent de compromettre la paix sociale, la cohésion nationale et la sécurité publique.

C'est donc le lieu de souligner encore l'importance de la mesure et de la pondération dans l'utilisation des réseaux sociaux et le maniement des informations qui s'y trouvent. Il est donc fondamental pour tout citoyen de faire preuve de prudence et de responsabilité dans la diffusion et le partage des informations infondées, surtout sur les plateformes numériques.

Dans ce contexte particulier, la publication de résultats non officiels ou d'informations incorrectes dans le but de semer la discorde est sanctionnée par le code pénal et plusieurs autres textes et règlements, notamment le code de la presse et de la communication, la loi relative à la protection des données à caractère personnel et la loi sur la cybersécurité et la cybercriminalité en République Togolaise.

Les auteurs de publications de faux résultats ou d'informations incorrectes, de diffamation ou de calomnies répondront de leurs actes devant les juridictions compétentes.

Le gouvernement exhorte les acteurs politiques, les organisations de la société civile et toute la population en général, à maintenir un haut niveau de responsabilité dans la gestion des informations durant cette période sensible.

Fait à Lomé, le 28 avril 2024

**Mipamb
NAHM-TCHOUGLI**

Garde des sceaux, ministre de
la justice et de la législation

**Ambassadeur Calixte
Batossie MADJOLBA**

Ministre de la sécurité et de
la protection civile